



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

L'ambassadeur des produits du terroir est portugais

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance • Dépannage • Conseil
Depuis 1999
Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

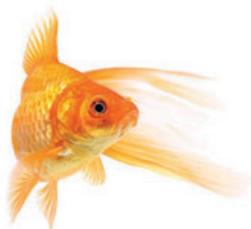


BULCOM

Cet espace
publicitaire
est fait
pour vous.

annonces@bulcom.ch
032 756 97 93

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Editeur du Bulcom
BULCOM

Messeiller SA - Place de la Fontaine 1 - Case postale 142 - 2034 Peseux
032 756 12 96 - vente@messeiller.ch - www.messeiller.ch



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.12.22 au 30.01.23 Publication FAO n° 52

Dossier SATAC n° 115150

Parcelle(s) et coordonnées: 4340 - Saint-Blaise; 1207050/2565547

Situation: Saint-Blaise; Rue des Lavannes 4

Description de l'ouvrage: Rehaussement d'un mur de soutènement pour aménager un jardin potager

Requérant(s): Philippe Hauser, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Eric Ryser, Ad'A architecture Sàrl, 2074 Marin-Epagner

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



DÉCHETS VERTS

Votre Exécutif vous informe que suite à un changement de prestataire s'agissant du prélèvement des déchets verts, il s'est avéré que les petits bacs ménagers verts n'ont pas été vidés lors de la première tournée annuelle.

Informée de cette déficience dans le traitement de ces déchets, votre autorité a pris contact avec le prestataire afin d'éclaircir cette problématique et de rétablir la situation ante.

Nous pouvons donc vous informer que **dès la prochaine tournée ces bacs ménagers verts seront vidés.**

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément et nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



DÉTENTION DE CHIENS

Conformément à l'article 79 du règlement de police, toute personne domiciliée dans la circonscription communale et propriétaire d'un ou de plusieurs chiens, doit en faire la déclaration au bureau communal. La taxe annuelle de CHF 80.- par chien est perçue.

Rappel de l'article 84 du règlement de police:

Tout chien âgé de plus de 5 mois et détenu sur le territoire cantonal depuis plus de 3 mois, doit porter une puce électronique implantée sous la peau ou avoir le tatouage indélébile d'un numéro dans l'oreille ou sur toute autre partie visible du corps.

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

SAINT-BLAISE



AUX HABITANT·E·S DE LA COMMUNE DE ST-BLAISE

INVITATION LE JEUDI 26 JANVIER À 20H00 à l'auditoire du collège Vignier V, Rue du Vigner 9, 2072 St-Blaise

Séance de présentation et d'information sur le projet de chauffage à distance de l'Entre-deux-Lacs «CAD E2L» et travaux futurs

Quels sont les avantages de ce projet? Quel sera son impact sur votre quotidien? Pour en savoir plus, la commune de Saint-Blaise et Groupe E vous invitent cordialement à une séance de présentation et d'échanges.

Initié en 2018 par la commune de Cornaux, activement soutenu par les communes de Cressier, La Tène et par le service de l'énergie et de l'environnement (SENE) du canton de Neuchâtel, ce projet de chauffage à distance de l'Entre-deux-Lacs, développé par Groupe E, promet d'avoir un impact durable sur la vie de notre région et la commune de Saint-Blaise.

Cette installation permettra aux habitations, bâtiments communaux et établissements industriels de profiter d'une solution de chauffage novatrice, aussi économique que fiable. Elle apportera une réponse concrète aux défis énergétiques et écologiques que le canton entend relever et augmentera l'autonomie énergétique de notre pays.

En outre, en valorisant les rejets thermiques de la raffinerie VARO, ce réseau de chaleur contribuera de manière significative à réduire les émissions de CO2 de notre communauté.

Accueil et présentations:

- Mot de bienvenue du conseiller communal en charge des énergies de la Commune de St-Blaise Monsieur Roland Canonica
- La solution écologique et locale présentée par Monsieur Marc-Hermann Schaffner, adjoint du chef de service au SENE
- Le principe de fonctionnement du chauffage à distance, les travaux et investissements nécessaires pour un raccordement présentés par Groupe E. Participation de John Rosengren (chargé développement d'affaires), Laurent Galley (account manager) et Mathias Lauper (conducteur de travaux)
- A vous la parole - Questions & réponses
- Clôture par le conseiller communal en charge des énergies de la Commune de St-Blaise Monsieur Roland Canonica

Nous clôturerons cette soirée, en partageant un moment de convivialité lors d'un apéritif.

Les autorités communales se réjouissent de votre participation.

Vous pouvez consulter les détails du projet sur le site internet suivant:

(<https://www.entre-deux-lacs.ch>)

ENGES



PROCLAMATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER GÉNÉRAL

Le 9 janvier 2023, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Michele Migliore, suppléant de la liste d'entente communale, en remplacement de M. Nawaz Goomanee, démissionnaire.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

LE CONSEIL COMMUNAL

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

- * Vous craignez pour votre avenir financier ?
- * Reprenez en mains vos finances.
- * Préparez 2023 avec sérénité.

Je vous aide à questionner vos préjugés et à prendre de bonnes habitudes.

Offrez-vous une consultation gratuite de 20 min.



Huguette McCluskey-Cavin
Coach en bien-être financier
<https://hmc-realisation.net>
079 704 66 74

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer l'équipe éducative de sa structure d'accueil « La Souris Verte », le Conseil communal d'Hauterive met au concours les postes suivants :

Un·e éducateur·trice EDE ou Assistant·e socio-éducatif·ve ASE ou titre équivalent taux d'occupation à 80 % (préscolaire) et

Un·e éducateur·trice EDE ou Assistant·e socio-éducatif·ve ASE ou titre équivalent taux d'occupation à 50 % (parascolaire, annualisé)

Activités principales :

- assurer et coordonner les activités de la vie du groupe d'enfants en collaboration avec les autres professionnels

Exigences :

- diplôme d'éducateur·trice EDE / Assistant·e socio-éducatif·ve ASE ou titre équivalent
- connaissance du domaine de l'enfance
- aptitude à travailler de manière autonome et consciencieuse
- disponibilité, entregent
- sens des responsabilités
- aptitude à innover, à anticiper
- capacité d'adaptation, discrétion

Nous offrons :

- une collaboration au sein d'une équipe dynamique
- diverses responsabilités pratiques et pédagogiques
- des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste
- un cadre de travail agréable

Entrée en fonction : le 1^{er} février 2023 pour le poste à 50% et le 1^{er} mars 2023 pour le poste à 80%.

Tous les renseignements liés à ces postes peuvent être obtenus auprès de la directrice de la Souris Verte, M^{me} Maud Morey, tél. 032 753 02 01 ou par email à rh.hauterive@ne.ch.

Une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, ainsi que des copies des diplômes, certificats, etc. sont à adresser **jusqu'au 22 janvier 2023** à : Administration communal, Service du personnel, Rebatte 1, 2068 Hauterive ou rh.hauterive@ne.ch.

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.12.22 au 30.01.23 Publication FAO n° 52

Dossier SATAC n° 112760

Parcelle(s) et coordonnées: 1712 - Hauterive; 1206853/2564232

Situation: Longs Champs; Route des Longschamps 44

Description de l'ouvrage: Installation d'un spa extérieur

Requérant(s): Tony Moré, 2068 Hauterive NE

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



SÉANCE D'INFORMATION CONCERNANT LA RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL) DE LA COMMUNE DE LIGNIÈRES

Le Conseil communal a le plaisir de convier la population, les propriétaires et les personnes intéressées à une séance d'information concernant la révision du plan d'aménagement local (PAL) de la Commune de Lignières mardi **24 janvier 2023 à 19h00 à la salle polyvalente de collège de La Gouvernière à Lignières.**

A cette occasion, le projet de territoire envisagé sera présenté. Le projet de territoire est la politique du PAL. Il exprime la volonté de la Commune d'orienter son évolution dans un certain sens et explique ce qu'elle cherche à mettre en œuvre dans son PAL. Le projet de territoire tente de répondre aux questions suivantes:

- Quelle évolution la Commune souhaite-t-elle à l'horizon des 15 à 20 ans à venir ?
- Quelles stratégies va-t-elle adopter pour y parvenir ?

Cette phase offre l'occasion de débattre avec les citoyens des grands enjeux et options de développement communaux, à un moment où les intérêts particuliers n'entrent pas encore en ligne de compte.

Le Conseil communal vous encourage dès lors vivement à venir vous informer à cette occasion.

LE CONSEIL COMMUNAL

Une année 2023 riche en incertitudes Gare aux secousses...





AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.12.22 au 23.01.23 Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 115207

Parcelle(s) et coordonnées: 4258 - Marin - Epagnier; 1206839/2566766

Situation: Rue des Sors 3

Description de l'ouvrage: Installation de deux monoblocs de ventilation sur la toiture

Requérant(s): Alexandre Béguin, EM Microelectronic SA, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.01.23 au 13.02.23 Publication FAO n° 2

Dossier SATAC n° 115392

Parcelle(s) et coordonnées: 2177 - Marin - Epagnier; 1206487/2566963

Situation: Les Couviers; Rue Charles-Perrier 5

Description de l'ouvrage: Remplacement d'un chauffage à mazout par deux pompes à chaleur air/eau

Requérant(s): Kian Sahindal Elka Energy, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.12.22 au 23.01.23 Publication FAO n° 51

Dossier SATAC n° 115305

Parcelle(s) et coordonnées: 3516 - Marin - Epagnier; 1206445/2567655

Situation: Sur le Crêt; Rue Paul-Vouga 141

Description de l'ouvrage: Installation d'une PAC air / eau extérieur

Requérant(s): Christian Meyer, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt / Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le Crêt 2 / Entrée en vigueur le 27.01.1999; Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.01.23 au 13.02.23 Publication FAO n° 2

Dossier SATAC n° 115218

Parcelle(s) et coordonnées: 831 - Thielle - Wavre; 1207923/2567908

Situation: Les Motteresses 9

Description de l'ouvrage: Création de deux places de parc extérieures

Requérant(s): Lavdim et Egzona Ilazi, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route communale; Abattage d'arbres

Particularités: Au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



COMMANDES D'ATTESTATIONS AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles:

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique?:



www.guichetunique.ch

ou en téléchargeant gratuitement la nouvelle application mobile «Guichet unique» sur les stores Google et Apple.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants

A l'affiche

Les huit montagnes
DI 15 janvier à 17h
MA 17, VE 20 janvier à 20h30

Julia, le tourbillon de la vie
VE 13, SA 21, DI 22 janvier à 20h30

Les Banshees d'Inisherin
SA 14, DI 15, ME 18 janvier à 20h30
DI 22 janvier à 17h

Prochainement

Peter K - Seul contre l'Etat

www.cine2520.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: Jean-Marc Jungo, Domaine des Lauriers

Article cadastral n°: 3875

Situation: Rue du Château 6

Auteur des plans: Marc Bertschi, mcb architectes Sàrl, 2036 Cormondrèche

Nature des travaux: Construction d'un local de vente, d'une cave, d'un logement et de bureaux pour le personnel

Sanction: préalable

Autorisation spéciale: Art. 12.02 al. 6 RAC (volume et structure); Art. 12.03 RAC (nouvelle construction)

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie 2e et 3e catégorie

Dossier SATAC n°: 114772 Publication FAO n°: 51

Date du délai d'opposition: 23 janvier 2023

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

LE CONSEIL COMMUNAL

Consultez notre
prix du jour sur
margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

CRESSIER



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la Commune de Cressier,

Vu la convention intercommunale relative à l'organisation des tâches de police communale et à la création d'un service intercommunal du domaine public de l'Entre-deux-Lacs Est, du 21 février 2013,

Vu l'article 39, al. 2 et 3 de la loi sur la police neuchâteloise, du 20 février 2007, Sur la proposition du chef du dicastère,

arrête:

Art premier.- L'assermentation est avant tout une prestation de serment qui confère à l'employé l'engagement solennel de respecter des règles de déontologie en relation avec ses missions. Le serment prêté vise à lui faire prendre conscience de l'importance des fonctions qu'elle s'engage à accomplir.

Art. 2.- La prestation de serment s'énonce par la formule: «je jure (ou je promets) de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.»

Art. 3.- Le Conseil communal porte à la connaissance du public que **Monsieur Raphaël Bourquin né le 7 août 1986**, employé de la Commune de Cressier en qualité d'agent de sécurité publique, a prêté serment devant lui au cours de la cérémonie d'assermentation qui s'est déroulée en date du 3 janvier 2023 à la Commune de Cressier.

Art. 4.- Cette assermentation lui confère les compétences d'exercer sa fonction sur le territoire de la commune de Cressier.

Art. 5.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Cressier, le 3 janvier 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président,
M. Froidevaux

le secrétaire,
J. Boulogne

CRESSIER



COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL, DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2023

Président¹: Michel Froidevaux

Vice-présidente¹: Isabelle Garcia

Secrétaire¹: Joël Boulogne

Vice-secrétaire: Jean Bernard Simonet

Membre: Jérémie Veillard

Le ciment de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

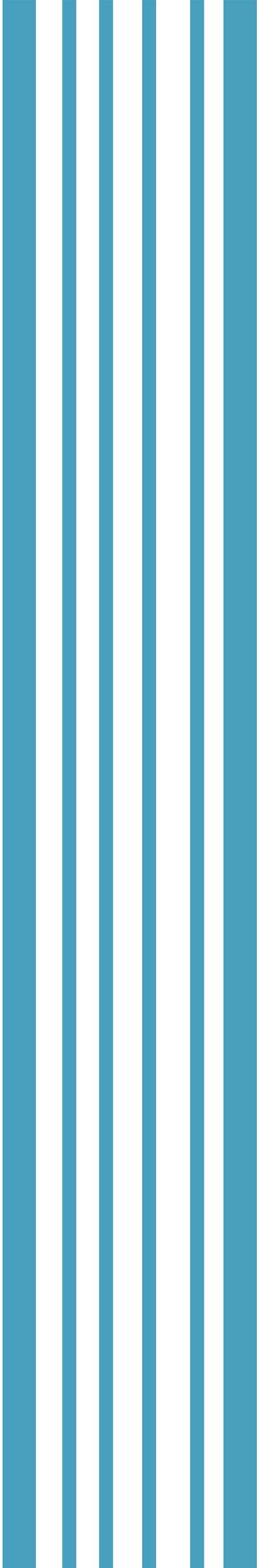
JURA CEMENT
A CRH COMPANY

Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche

SPÉCIALITÉS

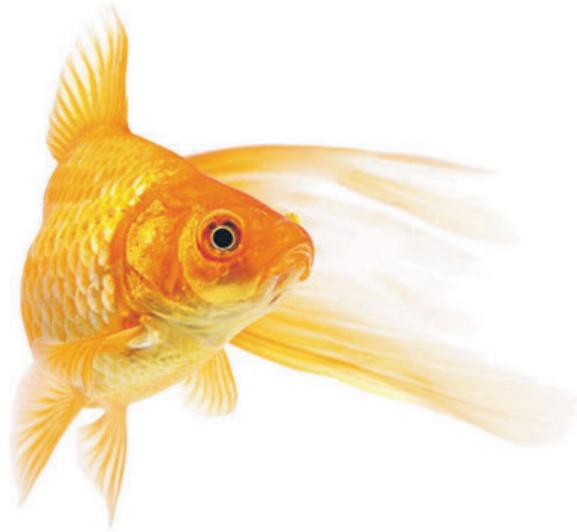
Saucisson EGP et poireau en aumônière Sur un lit de lentilles sauce moutarde	Fr. 28.-
Pieds de porc grand-mère	Fr. 28.-
Tripes à la neuchâteloise	Fr. 30.-
Joues de porc moelleuses en cocotte Roesti, jardinière de légumes	Fr. 35.-
Souris d'agneau aux senteurs provençales Roesti, dorés au beurre	Fr. 38.-
Médallions de filet de bœuf à la moelle Pommes frites, jardinière de légumes	Fr. 46.-
Steak tartare de bœuf, toast et beurre, 180gr Préparé devant vous dès 2 personnes Par la personne	Fr. 38.-

Réservation obligatoire
032 757 11 66 – info@croix-blanche.ch



messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
032 756 97 93
Place de la Fontaine 1
2034 Peseux

Editeur du Bulcom
BULCOM

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



FIN DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

La commune du Landeron bannit le plastique à usage unique des manifestations se déroulant sur le domaine public communal (y compris ses biens-fonds privés) et les salles communales (bâtiments communaux)

Dès le 1^{er} janvier 2023, l'utilisation du plastique à usage unique est/sera prohibée pour les **manifestations privées/publiques** organisées sur le domaine public communal, les biens-fonds et dans les salles appartenant à la commune. Cette mesure s'inscrit dans la volonté du Conseil communal de limiter la production de déchets, de pollution et le littering.

L'exécutif a formalisé cette décision dans le cadre d'un **règlement sur les plastiques à usage unique** qui s'applique pour le **domaine public**. Vu l'ampleur du problème, il a décidé de soumettre **ses biens-fonds privés** (cours du Château et des collèges, terrains de la piscine, etc.) et **ses bâtiments** (C2T, Centre administratif, Château, caserne des pompiers, etc.) à la même réglementation. Une interdiction générale (et non par secteur ou par nombre de participants à une manifestation) apporte la clarté et une compréhension facilitée. Pour le surplus, nous vous prions de consulter notre FAQ et le règlement sur les plastiques à usage unique (documents disponibles sur notre site).

Conscient des implications pour les organisateurs de manifestations, le Conseil communal a d'ores et déjà informé les sociétés locales ou Associations dans le courant du 1^{er} semestre 2022. Il les remercie pour les mesures/actions prises.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler qu'il faut désormais remplir un formulaire, disponible sur notre site internet, pour organiser une manifestation sur le domaine public communal. Le formulaire ne se substitue pas à la demande à faire auprès du SCAV.

Finalement, l'exécutif invite de manière générale la population à limiter l'utilisation de la vaisselle jetable. Les plastiques à usage unique ne devraient plus faire partie de notre quotidien même si ces derniers sont bien pratiques. Notre responsabilité écologique prime sur notre confort.

Le Landeron, le 5 décembre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



VALIDATION DE LA PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

En date du 3 janvier 2023, le Conseil communal a validé l'élection du 12 décembre 2022 de :

→ **Monsieur Balázs Sütö**
au Conseil général.

Cornaux, le 13 janvier 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



NOCES D'OR

Le 3 janvier dernier, les Autorités communales, représentées par Messieurs Jean-Maurice Cantin et Mario Clottu, membres du Conseil communal, accompagnés de M. Claude Rocchetti, administrateur, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Myriam et Salvatore Giudice** à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.



CORNAUX



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE LUNDI 23 JANVIER 2023 À 19H00 ESPACE TA'TOU

ORDRE DU JOUR

1. Appel
 2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2022
 3. Rappel de l'ordre du jour
 4. Nomination d'un (e) conseiller (ère) communal (e) en remplacement de M. Olaf Makaci, démissionnaire
 5. Rapport concernant la vision de l'Exécutif sur le futur communal
 6. Demande de crédit d'investissement de CHF 305'000.00 pour l'établissement du Plan d'Aménagement Local (PAL), rapport à l'appui
 7. Lettre et pétitions
 8. Motions et propositions
 9. Communications du Conseil communal
 10. Interpellations et questions
 11. Divers
- Cornaux, le 3 janvier 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



NOCES D'OR

Le 22 décembre 2022, les Autorités communales, représentées par Madame Isabelle Weber et Monsieur Mario Clottu, membres du Conseil communal, accompagnés de M^{me} Yolande Fehlbaum, administratrice-adjointe, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Zouïna et André Félix** à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.



Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage
plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

LA NEUVEVILLE

Tennis club La Neuveville

Le comité ainsi que le rédacteur souhaitent à tous les membres et supporters du club une bonne et heureuse année 2023. Nous espérons que la pratique du tennis soit en compétition, soit en dilettante vous apporte plaisir et satisfaction.

Nous évoquons ci-dessous quelques éléments du programme de l'année 2023. En premier lieu, il est confirmé que la traditionnelle nuit du tennis est annulée.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le vendredi 31 mars prochain. La journée d'ouverture de la saison est prévue le 29 avril. A cette occasion possibilité de tester des raquettes ou par exemple de mesurer la vitesse de vos services: Le lendemain, à savoir le di-

manche 30 avril a lieu l'édition du Neuch Kids Cup, organisé en collaboration avec les profs du CIS Marin. Il s'agit d'un tournoi de juniors âgés de 6 à 10 ans de la région Frijune.

Les cours collectifs des écoliers sont prévus du 8 mai au 7 octobre.

Les interseniors de Frijune ont lieu de mai à août. Tout comme les inter-clubs adultes qui débutent le week-end du 6/7 mai jusqu'à mi-juin. Les IC juniors sont prévus en juin

Le championnat interne est organisé en août et septembre. Ce sont Damien et Joao qui en sont les organisateurs.

Le traditionnel tournoi des Vendanges est fixé fin août début septembre. Séverine Chédel en est l'organisatrice.

Tous les derniers vendredis du mois, soirée de doubles et grillades.

Comme vous pouvez le constater le staff technique, avec à sa tête Séverine Chédel et Damien Althaus, ne va pas chômer en 2023. Tout comme le comité avec son président Jacques Wenger, son vice-président et financier, Jean Hirt, son secrétaire François Turuvani et son responsable des courts (places) de tennis Roland Houlmann. Ils bénéficient de l'apport de plusieurs autres membres dévoués à la cause du tennis en général et du club en particulier

Le rédacteur du TC

NEUCHÂTEL

L'Enquête photographique 2023 s'immergera dans les prisons neuchâteloises



© Laurence Rasti

Laurence Rasti mènera l'Enquête photographique neuchâteloise en 2023. Son projet d'aller à la rencontre du système carcéral cantonal et des personnes qui l'occupent a convaincu le jury, unanime, de l'APPCN (Association pour la promotion de la photographie dans le canton de Neuchâtel).

Le Service pénitentiaire neuchâtelois exploite deux établissements: La Promenade, à La Chaux-de-Fonds, et Bellevue, à Gorgier. Tous deux accueillent une population exclusivement masculine. Laurence Rasti étudiera l'histoire de ces prisons, leur architecture, la configuration des espaces et des systèmes de surveillance. Elle donnera une place particulière aux personnes détenues et à leurs parcours de vie. Pour mener à bien son projet durant l'année 2023, la photographe reçoit une bourse de 20'000 francs.

Née en 1990, Laurence Rasti bénéficie d'une solide expérience. En 2017, elle a publié un livre remarqué intitulé *There Are No Homosexuals in Iran*, chez Patrick Frey. Elle a exposé dans de prestigieuses institutions, comme le Museum of Contemporary Photography à Chicago, le Fotohof à Salzbourg et le Musée de l'Élysée à Lausanne. Elle est titulaire d'un bachelor en photographie de l'ECAL (École cantonale d'art de Lausanne) et d'un master en beaux-arts de l'HEAD (Haute école d'art et de design de Genève).

Le travail de Laurence Rasti sera exposé au Musée des beaux-arts du Locle en 2024. Une publication est également prévue, sur le modèle des précédentes éditions remportées par Olga Cafiero en 2019 (*Flora Neocomensis*), Serge Fruehauf en 2017 (*Batirama*) et Yann Mingard en 2015 (*Ligne de fond*).

L'Enquête photographie neuchâteloise a été créée par la Bibliothèque de la Ville de La

Chaux-de-Fonds en 2013. Elle vise à la fois à encourager la création et à constituer un patrimoine photographique cantonal. Les œuvres des différentes éditions sont conservées au Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville (DAV). Depuis 2022, l'Enquête est organisée par l'Association pour la promotion de la photographie dans le canton de Neuchâtel (APPCN), présidée par Marc Bloch.

Membres du jury

Mesdames et Messieurs:
 Marc Bloch, président de l'APPCN et ancien entrepreneur, La Chaux-de-Fonds; Sylvie Béguelin, directrice de la Médiathèque Valais, Sion; Christophe Brandt, directeur honoraire de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, Neuchâtel;
 Olga Cafiero, lauréate de l'Enquête photographique neuchâteloise 2019, Lausanne; Federica Chiochetti, conservatrice du Musée des beaux-arts du Locle;
 Anne-Marie Cornu, enseignante de littérature à la retraite, Cernier;
 Laurent Ferrari, responsable du secteur technique et reprographie de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds;
 Joël Jornod, directeur des Bibliothèques et Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds; Sylvain Malfroy, historien de l'art, Neuchâtel;
 Claude-André Moser, médecin et président de la Nuit de la photo, La Chaux-de-Fonds; Danaé Panchaud, directrice du Centre de la photographie Genève.

LA TÈNE

Une cérémonie de passage en très bonne compagnie



Une récompense méritée après des mois d'entraînement



Le salut du TEAM-CGAM Marin et Saint-Blaise

« Porter une ceinture est la preuve que l'on a suivi un entraînement régulier et long durant lequel on apprend à connaître la technique et à maîtriser des gestes à la perfection. Comme dans la plupart des disciplines martiales, après plusieurs mois et années de pratique sportive, nos élèves sont soumis à une évaluation de leurs capacités technique, physique et mentale », voilà comment Belul Bajrami, maître 7^{ème} dan et coach principal du TEAM-CGAM Marin et Saint-Blaise résume la cérémonie qui s'est tenue à la fin de l'année passée dans le dojo de Saint-Blaise.

Pour rappel, le CGAM s'investit dans le semi, full-contact et kick-boxing. « Chaque pratiquant est obligé de réussir les tests devant trois juges selon les critères exigés par WAKO & IAKSA Suisse et international. Notre fédération a été reconnue l'année passée par le comité olympique et notre sport sera pratiqué officiellement aux prochains jeux olympiques de Paris » rajoute, pas peu fier, maître Bajrami.

Pour la remise des 28 ceintures jaunes, oranges, vertes et bleues, le comité du TEAM-CGAM avait invité les parents et les proches des membres du club mais pas que: une surprise de taille leur était réservée: l'arrivée de plusieurs invité.e.s des disciplines sportives poings-pieds (full-contact, kick-boxing et boxe Professionnelle ou d'arts martiaux tels que le Yoseikan Budo et Jeet kune do- Kung-fu).

Etaient donc conviés à se réjouir avec les membres du club:

- Jérôme Canâbate, 6 fois champion du monde en full-contact professionnel
- Charles Aubry, champion du monde en full-contact professionnel
- Jesus Vazquez Rivera, expert de renommée mondial en protection rapprochée et champion d'Europe de full-contact professionnel
- Julien Canâbate, champion d'Europe de full-contact professionnel et champion d'Europe de boxe anglaise professionnelle
- Christian Butschi, un des pionniers du full-contact dans le canton de Neuchâtel et en Suisse. A noter, en outre, qu'il est le créateur du rock acrobatique dans le canton de Neuchâtel
- Daniel Siegenthaler, vice-champion du monde de full-contact et 5 fois champion suisse
- Jusuf Alic, champion Suisse de semi et light-contact
- Arianit Bajrami, champion international junior de semi-contact
- Ardit Bajrami, champion suisse semi-contact.

Belul Bajrami était entouré des coachs adjoints Astrit et Arlind Bajrami ainsi que de Caroline et Valérie, coaches principales du Jeet Kune Do Marin & Saint-Blaise.

Les membres du dojo, petits ou grands, parents ou ami.e.s ont passé un bon moment à échanger avec les invités du soir qui se sont pliés, avec grâce, à une séance d'autographes ce qui a réjoui les uns et les autres. La soirée s'est terminée par un apéritif bien garni, œuvre de madame Bajrami.

DJ



Et si vous sécurisiez votre **FUTUR ?**

**DES APPARTEMENTS PROTÉGÉS
ENTIÈREMENT NEUFS AU CŒUR
DU VILLAGE DE SAINT-BLAISE**

- Avec des services à la carte
- Pour garder votre autonomie sans rester seul et en toute sécurité
- Pour simplifier votre quotidien et apprécier un nouveau confort





SAINT-BLAISE

Affectation du Collège de la Rive de l'herbe en Centre médical Le Conseil communal veut persister



Le projet d'affectation du collège de la Rive de l'herbe en centre médical a été l'objet, en mars 2022, de l'opposition de trois citoyens à la demande du permis de construire. Au début de décembre passé, cette opposition a été rejetée par le Département du développement territorial et de l'environnement. Il a en conséquence, donné son feu vert au Conseil communal pour poursuivre sa démarche si la procédure d'opposition est arrêtée.

Le Conseil général, par 24 voix contre 4, avait, en septembre 2020, décidé de convertir le collège de la Rive-de-l'herbe désaffecté en centre médical.

Les trois opposants, favorables à la réalisation d'un cabinet médical de groupe à Saint-Blaise, estiment néanmoins que le bâtiment de plus de 1'100 m² de surfaces sur quatre niveaux est disproportionné pour

les quatre ou cinq généralistes intéressés. Il implique une dépense chiffrée à 4,6 millions pour sa transformation en centre médical. Depuis, la Ligue pulmonaire, qui souhait occuper un étage du bâtiment, s'est retirée du projet. Les six médecins généralistes encore en activité dans la région de Saint-Blaise – La Tène, qui ont déjà atteint ou atteindront bientôt l'âge de la retraite, ne taisent pas leur inquiétude quant à l'absence d'une structure médicale pour répondre au besoin d'une population toujours plus vieillissante.

Lors de la séance du Conseil général, du 15 décembre passé, dans une communication, le conseiller communal Alain Jeanneret, a exprimé le découragement des deux dames médecin à la base du projet.

En outre, en décembre 2022, le Conseil d'Etat a décidé de faciliter l'installation dans le canton de Neuchâtel de médecins de famille et de pédiatres pour faire face à la pénurie qui frappe ce secteur médical.

Fort de la volonté du Conseil d'Etat d'encourager la venue de médecins de famille et de pédiatres dans le canton, Alain Jeanneret a déclaré: «*Il y a une lueur au bout du tunnel. La Commune dispose d'un bâtiment emblématique, la Rive-de-l'herbe mais aussi d'un projet de sa transformation en centre médical abouti, prêt à être réalisé, soutenu par le monde politique local et la grande majorité de la population. Nous pouvons donc offrir à la communauté locale un outil attendu et nécessaire. Quelle que soit la décision des dames médecin et du blocage que les opposants décideront de nous opposer, la Commune maintiendra sa proposition de projet de centre médical à la Rive-de-l'herbe.*»

En raison du délai rédactionnel du Bulcom, nous ne sommes pas en mesure de communiquer dans cette édition, à nos lectrices et lecteurs, la décision prise par les opposants, cette semaine, quant à la poursuite de leur démarche par le dépôt d'un recours au Conseil d'Etat contre la décision positive du Département du développement territorial et de l'environnement. Si la procédure d'opposition se poursuivait, elle empêcherait, pour le moment, le Conseil communal de débloquer le processus menant à la réalisation du projet.

CZ

ENTRE-DEUX-LACS

Le Non Filtré est tiré!



Le temps d'une soirée, partez à la découverte de 31 encaveurs qui vous feront déguster leur Non Filtré.

Placée sous l'égide de Neuchâtel - Vins et Terroir, dégustation publique, **mercredi 18 janvier, de 17h à 20h**, chez Facchinetti Automobile, Avenue des Portes-Rouges, à Neuchâtel.

Officiellement présenté et vendu le 3^e mercredi du mois de janvier, le Non Filtré Neuchâtelois est la première spécialité viticole de l'année. Pour l'amateur, tout comme pour le connaisseur, ce vin trouble et troublant se caractérise d'abord par sa folle fraîcheur et sa rondeur soyeuse, en ambassadeur du printemps. Typiquement neuchâtelois il est élaboré à base de Chasselas. Sa fermentation est complètement achevée lorsqu'au début du mois de janvier, il est mis en bouteille sans filtration finale. Annonceur du printemps avant le calendrier, le Neuchâtel Non Filtré, premier vin de l'année, représente pour le connaisseur impatient le reflet du millésime qui vient d'être récolté. Peu importe, c'est un vin fini et mature qu'amateurs et connaisseurs apprécieront à l'apéritif, avec un poisson du lac fumé à l'entrée ou des fromages frais et mi-durs, et, pour ceux qui préfèrent l'originalité, ils iront jusqu'à l'accompagner de mets plus exotiques.

Les encaveurs de l'E2L présents à la dégustation publique: Domaine Grisoni, Cave des Lauriers - Jungo & Fellmann, Domaine Hôpital Pourtalès, Grillette - Domaine de Cressier. Alain Gerber, Cave bio Christian Rossel, Hauterive. Chantal Ritter Cochand, Domaine Angelrath, Le Landeron. Le Clos-aux-Moines, Dimitri Engel Vins, Domaine Saint-Sébastien, Saint-Blaise.

GC

CORNAUX – ECOLE PRIMAIRE

Des élèves tout à la joie de pouvoir célébrer Noël à nouveau

C'est avec beaucoup d'émotion que les familles et les élèves de Cornaux se sont réunis dans la cour de l'école primaire pour célébrer Noël et la fin de l'année civile, le jeudi 22 décembre dernier, après deux années de disette...

Dès 17h30, une foule dense et impatiente a été accueillie sous le préau, en allemand et en français par les enseignants qui avaient à cœur de présenter le travail de leurs élèves. A l'unisson, les quelques 130 élèves des cycles 1 et 2 ont interprété avec énergie et fierté quatre chansons, en français, puis en allemand, et même en espagnol et en anglais devant un public conquis, sous la direction des enseignants, soutenus par le chef du chœur de l'école. Les élèves de sixième, septième et huitième année Harmos, ont quant à eux, en plus, récité un poème en allemand.

Ce fut aussi pour les parents l'occasion de découvrir la jolie porte du calendrier de l'Avent du village, réalisée par les élèves du cycle 1, sous la forme d'un gigantesque vitrail coloré. L'illumination du préau, ayant, pour sa part, été réalisée par les élèves du cycle 2.

A l'issue du petit concert, les enseignants avaient prévu thé et vin chaud pour accompagner les biscuits confectionnés par une partie des élèves et les pâtisseries apportées par les parents. Paula Vahldieck, enseignante à Cornaux, relevait avec gratitude que la soirée avait drainé un très grand nombre de parents et que ces derniers s'étaient beaucoup investis pour garnir la cantine. La fête fut grandement appréciée de tous!

IN



Dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens

Le Colloque oecuménique de l'Entre-deux-Lacs

vous invite



L'Occident à l'épreuve du COE

écho de la 11ème assemblée du COE à Karlsruhe et la question ukrainienne

par Michel Kocher
théologien et journaliste

mercredi 18 janvier 2023 à 20h
au Temple du Bas, Neuchâtel

organisé par :



numero 10

**ENVIE D'UNE
AFFAIRE
JUTEUSE ?**

Choisissez FLEXIPACK,
le pack bancaire
le plus avantageux.

Dès
0.- / mois

LA TÈNE

Né pour Lire

Après deux ans d'absence dues à la pandémie Covid, nous avons le grand plaisir de relancer les ateliers Nè pour Lire.

La bibliothèque-médiathèque de La Tène a le plaisir de vous inviter à l'atelier **Nè pour Lire** qui aura lieu le **Mardi 24 janvier 2023 de 9h00 à 10h00**

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur première année et de moins de 4 ans accompagnés d'un parent, grand-parent ou accompagnant.

Venez partager un petit moment de lecture avec vos bébés et tous jeunes enfants.

La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Votre bibliothèque de La Tène

BIBLIOTHÈQUE DE LA TÈNE

ANIMATION Nè pour LIRE 2023

Mardi 24 JANVIER 9h-10h

Vendredi 24 FEVRIER 9h-10h

Mardi 28 MARS 9h-10h

Vendredi 28 AVRIL 9h-10h

Mardi 26 MAI 9h-10h

Vendredi 23 JUIN 9h-10h

Mardi 19 SEPTEMBRE 9H-10H

Vendredi 20 OCTOBRE 9H-10H

Mardi 21 NOVEMBRE 9H-10H

Mardi 19 DECEMBRE 9H-10H



Buchstart
Nè pour lire
Nati per leggere
Naschi per legger

R. RANTE Sàrl



Technique du bâtiment
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6
CH-2525 Le Landeron
Tél. 079 907 30 90
rante.roberto@bluewin.ch

New Kia Sportage



Movement that inspires

dès
CHF 31 650.-

Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: New Kia Sportage GT-Line 1.6 T-GDi HEV 4x4 aut., CHF 51 950.-; peinture métallisée CHF 790.- (TVA incl.), 6,6 l/100 km, 149 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique C. New Kia Sportage 1.6 T-GDi man. CHF 31 650.-, 6,8 l/100 km, 154 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique D. Offre valable jusqu'au 30.04.2022 ou dans la limite des stocks disponibles.

* Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 149 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.



La Ramée
LE THÉÂTRE LA RAMÉE
PRÉSENTE
A LA SALLE VALLIER DE CRESSIER

UNE COMÉDIE DE SOPHIE SATTI
MISE EN SCÈNE PAR SYLVIA AUTRAN &
FLORENCE WAELCHLI-BAER

JAMAIS 2 SANS 3



DU 3 AU 19 FÉVRIER 2023
VE ET SA À 20H (PETITE RESTAURATION)
DI À 17H

LE 4 FÉVRIER SPECTACLE-PAËLLA À 18H30
(RÉSERVATION JUSQU'AU 26.1)

RÉSERVATION SUR WWW.THEATRE-LARAMEE.CH
OU AU 079 526 33 07 - LUN-VEN 18-20H



SAINT-BLAISE

Augmentation du coefficient d'impôts de deux points

La commune de Saint-Blaise a mal à ses finances



Après un exercice 2021 qui s'est soldé par une perte excédant 1 million de francs (hors revenus extraordinaires), une perte annoncée pour 2022 de CHF 800'000.00 et un budget 2023 déficitaire de CHF 600'000.00, péjoré à CHF 800'000.00 par les décisions prises en décembre dernier par le Grand Conseil, le Conseil communal, appuyé en cela par une grande majorité du Conseil général, a demandé une augmentation du coefficient fiscal communal de deux points, le faisant passer de 66 % à 68 %. Après analyse de nos comptes par un expert financier indépendant, ce ne sont pas deux points qui auraient dû être demandés afin de viser l'équilibre, mais sept à huit points.

Actuellement, le taux d'imposition est de 66 %, ce qui place notre commune parmi celles offrant les taux les plus favorables dans le canton.

Depuis quelques années, nos rentrées fiscales ont diminué et aucune embellie n'est envisagée durant ces prochaines années.

Outre les mauvais résultats enregistrés (voir ci-dessus), mais également suite à la hausse des taux d'intérêts de nos emprunts qui vont augmenter de manière très importante, nos comptes futurs seront affectés de manière pérenne.

Au vu des investissements à venir, vos Autorités seraient totalement irresponsables de poursuivre avec des exercices comptables déficitaires sans prendre de mesures appropriées.

Nous sommes conscients que la période se prête mal à une augmentation du coefficient fiscal, mais nous estimons qu'il est de notre responsabilité de prendre les décisions nécessaires afin d'éviter des déficits chroniques qui remettraient complètement en question notre capacité d'investissement.

Bien que notre fortune s'élève à env. 10 millions de francs, il faut être conscient qu'elle est constituée d'actifs immobilisés (immeubles, véhicules, terrains) et que nos comptes de liquidités ne sont que peu alimentés. Il est faux de croire que nous pouvons sans autre puiser dans les 10 millions de francs de fortune communale, ceux-ci n'étant pas disponibles.

LE CONSEIL COMMUNAL

SWISS WINE | SANS HÉSITER
NEUCHÂTEL

NEUCHATELNONFILTRE.CH

Prévente



1^{er} vin suisse de l'année

NON FILTRE

Neuchâtel

DÉGUSTATIONS PUBLIQUES

18 janvier 2023

17h à 20h

Neuchâtel

Chez Facchinetti
automobiles
Portes Rouges

19 janvier 2023

17h à 20h

La Chaux-de-Fonds

Les Anciens Abattoirs

TRAITS DE
CARACTÈRE

A DÉGUSTER AVEC MODÉRATION

Suisse. Naturellement.



PIL LIFE DANSE & BIEN-ÊTRE



Le Centre PLD
Danse & Bien-être
vous présente ses
meilleurs vœux pour
2023...

et aussi sa nouvelle
identité visuelle!

DANSE-YOGA-PILATES



Dès 4 ans aux Séniors
Loisir - Sports Arts Etudes - Coaching

Champs-montants 12B - 2074 Marin NE
www.pillife-danse.com / info@pillife-danse.com



LUOTHÈQUE LA NEUVEVILLE

L'équipe de la Ludothèque vous souhaite une excellente année 2023!



Heures d'ouverture

Nouveau! Nous étendons notre horaire du samedi jusqu'à midi et, dès le 19 janvier, nous ouvrirons un jeudi sur deux en fin d'après-midi. Voici nos heures d'ouverture jusqu'aux prochaines vacances:

Mardi: 16h – 18h

Jeudi: 17h30 – 19h30 (19 janvier | 2 et 16 février | 2, 16 et 30 mars)

Samedi: 09h30 – 12h

Vacances: du 5 au 24 avril (dernier prêt le 4 avril, reprise le 25 avril)

Recherche de bénévoles

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles dynamiques et motivés pour renforcer notre équipe. Vous appréciez les jeux, avez le sens de l'accueil, un bon esprit d'équipe et quelques heures par mois à offrir? Ecrivez-nous à ludothèque@neuveville.ch ou passez nous voir pendant les heures d'ouverture, et nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples informations.

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 19 janvier 17h30-18h30 /

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

ludothèque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

CRESSIER

Les paroisses catholiques et réformée de la région souhaitent célébrer avec vous la



Deux rencontres vous sont proposées:

- Le lancement de la semaine le mercredi 18 janvier 2023 de 09h00 à 11h00 au centre paroissial de Cressier
- courte célébration
- temps de partage autour d'un café / thé de l'amitié
- Célébration œcuménique le dimanche 22 janvier 2023 à 10h00 au centre paroissial de Cressier

Quelles belles occasions de célébrer notre unité!

FC CORNAUX

Votre enfant désire commencer le foot?



C'EST LA REPRISSE DES ENTRAÎNEMENTS EN SALLE POUR LES JUNIORS DU FC CORNAUX

Nous avons de la place dans chaque catégorie

Renseignements et inscriptions pour vos enfants

Responsable Foot féminin M. Rod: 078 620 91 14

Responsable Juniors M. Evangelista: 079 291 90 15



CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE
Café-Théâtre de La Tour de Rive
La Gustav 2022
Vendredi 13 janvier 2023 à 20h30



Vendredi 13 janvier 2023 à 20h30 – La GUSTAV 2022

Nous débutons notre 2ème partie de saison 2022-2023 par un concert pop, rock, rap, soul, world.

L'académie La Gustav (fondée par le chanteur du même nom) sélectionne chaque année une vingtaine de musiciens venus de toute la Suisse. Elle offre à ces jeunes talents âgés de 18 à 25 ans une formation continue sur toute une année. Elle les aide à créer, publier et interpréter leurs propres chansons. Comme un Neuvevillois (Arthur Harsch) fait partie de la cuvée 2022, il nous est paru évident de les accueillir chez nous.

Une ouverture de seconde partie de saison de la plus explosive des manières!

Nous vous rappelons que vous pouvez souscrire un abonnement à demi-prix pour cette demi-saison janvier-mai 2023, c'est le meilleur moyen pour assister à nos spectacles à bon compte et vous permettra d'avoir prioritairement, dans la mesure du possible, l'accès aux tables sur les estrades

Le détail de nos prochaines soirées et concerts 2023 sont accessibles sur notre site internet www.latourderive.ch et dans l'agenda du Courrier de La Neuveville

Meilleurs vœux de santé, de bonheur, de musique et de rires!

Le comité du CTRR

A votre service!

Maîtrise fédérale Sanitaire

Tecaro

Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

Soirée Jeux

Mercredi 18 janvier 2023

Ouverture des portes

19h30

Caveau de l'Entre-deux-Lacs
(Salle Vollier)
à Cressier

Réservation avant le 13 janvier
sous infoecressier-adc.ch
ou 078 689 26 06



LE LANDERON

Dernière répétition de l'année pour les musiciens de la Cécilienne



L'avant dernière semaine de décembre 2022, les musiciens de la Cécilienne se retrouvaient pratiquement au complet (seulement deux absents) pour la dernière répétition de l'année, un dernier rush avant la pause de fin d'année.

Le directeur, très heureux de cette belle présence, engage la répétition avec un échauffement et un accordage des différents instruments afin que chacun puisse donner individuellement toute la justesse de tonalité à l'exécution des morceaux, exercice suivi d'un test d'ensemble.

Chacun ayant reçu les partitions manquantes, il était temps d'entamer la répétition avec au menu un premier jet de morceaux du futur concert du mois de mars 2023. L'accent est mis sur chaque registre, car il est important de pouvoir arriver à une réelle cohésion de groupe. Après avoir reçu des directives personnelles nécessaires pour une exécution harmonieuse, l'exécution d'ensemble pouvait commencer. En première ou deuxième lecture à vue et déchiffrement en même temps, les musiciens se concentrent sur leur exécution en tenant compte des

commentaires et remarques de leur chef, l'accent étant mis sur l'exécution des registres et sur l'ensemble de la formation, car une cohésion de groupe est des plus importante. Chaque morceau est rejoué en revenant à différents endroits de la portée avec au final un enchaînement dans sa totalité. Au fil des exécutions, les interprétations s'affinent dans une belle cohérence d'ensemble. Cette dernière répétition de l'année permet aussi de se retrouver dans une ambiance amicale et festive après avoir déchiffré et exécuté quelques morceaux du prochain concert. Petit apéro dans la bonne humeur termine cette soirée de répétition, chacun se réjouissant de pouvoir passer de bonnes fêtes en prenant le temps de se détendre avant la reprise des répétitions qui demanderont à chacun de se donner pour la préparation du concert du 18 mars, moment toujours très apprécié.

CP



Propose

Au Landeron, Prêles ou à votre domicile

Cours collectifs de MUNZ FLOOR®

Cours collectifs Pilates Fascia en mouvement

A Lignièrès

Cours solo/duo

Pilates Fascia sur appareils

**www.pilatitudo.ch
079 637 81 92**

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki

**Elsa Gonçalves
078 868 15 02**

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

CRESSIER

Merci pour votre créativité!

Vos fenêtres ont égayé le village!

Les habitants de Cressier ont apprécié cette tournée de 24 jours à travers vos créations surprenantes et merveilleuses. En participant au grand calendrier de l'Avent proposé par l'ADC, vous avez joué le jeu, votre talent, votre imagination ont apporté couleurs, douceurs et la magie de Noël.

Merci à tous les participants qui, dans le froid et sous la pluie, ont mis un peu de gaieté dans le «cœur» du village et de ses habitants! Au prochain rendez-vous!

GC





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT CORNAUX



Invitation à l'Assemblée générale

Les non-membres sont également bienvenus à l'Assemblée Générale

La Société de Développement de Cornaux invite tous ses membres et donateurs à son assemblée générale qui aura lieu

mercredi 25 janvier 2022 à 19h/ Espace ta'tou

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue
2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale du 29.06.2021 (PV peut être consulté sur demande)
3. Rapport du président
4. Présentation des comptes 2021-2022
5. Rapport des vérificateurs et suppléant de comptes
6. Approbation des comptes
7. Nomination des vérificateurs et suppléant de comptes
8. Divers et discussion générale

L'assemblée générale sera suivie d'une conférence de l'association sans buts lucratifs «The SeaCleaners Swiss», présentée par son directeur, M. Milan Despotovic dont les bureaux sont basés à Genève. Il vous présentera les buts, missions et actions en Suisse, en France et depuis janvier 2023 à Bali en Indonésie avec leur bateau, le «Mobula 8». The SeaCleaners Swiss est une association qui apporte des solutions à la pollution plastique.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

site internet: sdcornaux.ch

email: sdcornaux@gmail.com

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Conférence de Michel Kocher le **mercredi 18 janvier à 20h** au temple du Bas à Neuchâtel dans le cadre de la **Semaine de l'Unité**.

Samedi 21 janvier

SAM'DIS DIEU, pour les jeunes de la 8^e à la 10^e Harmos, rdv au centre paroissial de Cressier.

Raquette, fondue et descente en luge de nuit. Horaire spécial de 16h15 à 21h15. Renseignements auprès de Nicolas Droz: 078 605 17 78. Inscriptions auprès de Florence Droz: f.droz@icloud.com

Etudes bibliques « Il a marché parmi nous! »

Cinq soirées avec le pasteur Frédéric Hammann pour se questionner sur les évangiles et découvrir quelques clés qui nous permettront de saisir toujours davantage la personne et l'œuvre de Celui qui est au cœur de notre foi: Jésus de Nazareth!

Les **mercredis 25 janvier, 1, 8, 15 et 22 février** de 20h à 21h30 au centre paroissial réformé de Cressier.

Le Théâtre Terre Nouvelle vous présente la pièce « **A grands coups de poêle** », les **vendredi 27 et samedi 28 janvier à 20h et le dimanche 29 janvier à 17h** au temple du Landeron.

Davantage d'info sur le site www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 14 janvier

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive

Dimanche 15 janvier

10h00 Culte œcuménique au temple de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

10h00 Culte au temple du Landeron.

Mercredi 18 janvier

dans le cadre de la Semaine de l'Unité 9h, célébration œcuménique au centre paroissial réformé de Cressier, suivi d'une collation
Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Lundi 16 janvier

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi 17 janvier:

14h15 **MCR** (Mouvement chrétien des retraités) à la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Contact pour la paroisse: Françoise Vouga, 032 753 71 68; francoise.vouga@gmail.com

Marin

Mardi 17 janvier

Repas de midi à la cure (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli: 077 415 83 82 - efmesserli@hotmail.com - Prix: CHF 12.-

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Mardi 17 janvier

10h00 Culte au Home St-Joseph.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 15 janvier

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.



SANDRINE JUNOD ANTUNES
BREVET FÉDÉRAL DE COURTIERE

IMMOBILIER

RUE PAUL-VOUGA 157
2074 MARIN
T. 076 319 92 42

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE
LA VALEUR DE VOTRE BIEN
DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ?
CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE !

NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE
LE POTENTIEL DE VOTRE
PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS
LE MEILLEUR APPUI POUR
TOUTES VOS DÉMARCHES.

WWW.AJAIMMOBILIER.CH
INFO@AJAIMMOBILIER.CH

LPG Cellu M6 Esthétique

10% pour toute inscription avant le 20 janvier

Raffermissant – Amincissant – Anti-âge

Route des Provins, 5 – 2087 Cornaux
079 859 90 07

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeu de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Pour inscrire vos enfants à la catéchèse, merci de contacter la Cure de Saint-Blaise, rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise, mardi ou jeudi matin de 8h à 11h ou nous écrire à paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de Marin

Mardi 17 janvier

12h00 Repas du mardi (12 CHF) à la Cure de Marin, Foinreuse 6, 2074 Marin (s'inscrire le lundi matin au 077 415 83 82 M^{me} Messerli ou efmesserli@hotmail.com)

Paroisse de la Chaux-de-Fonds

Dimanche 15 janvier

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé) à l'église Saint-Pierre

Paroisse de Cressier-Cornaux

Samedi 14 janvier

17h00 Messe animée par la chorale à l'église

Mardi 17 janvier

11h15 Messe au Foyer
15h30 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 18 janvier

09h00 Lancement de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens au centre paroissial de Cressier

10h00 Messe au home St-Joseph

Jeudi 19 janvier

11h15 Messe au Foyer
17h15 Catéchèse familiale au Chalet St-Martin

Samedi 21 janvier

17h00 Messe avec les familles à l'église

Dimanche 22 janvier

10h00 Célébration œcuménique au temple de Cressier

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Vendredi 13 janvier

17h45 Chapelle: adoration – méditation
18h15 Chapelle: messe

Samedi 14 janvier

17h00 Messe des défunts de la Confrérie St-Antoine à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 15 janvier

10h00 Messe de la Confrérie St-Antoine animée par la chorale à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Vendredi 20 janvier

17h45 Chapelle: adoration – méditation
18h15 Chapelle: messe

Samedi 21 janvier

18h00 Messe des défunts de la Confrérie St-Sébastien à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 22 janvier

09h45 Messe de la Confrérie St-Sébastien animée par la chorale à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 13 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 14 janvier

17h00 Catéchisme 3^{ème} et 4^{ème} Harmos dans la salle sous l'église suivi de la Messe des familles

18h30 Messe des familles à Saint-Blaise animée par les 3^{ème} et 4^{ème} Harmos

Dimanche 15 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise
10h00 Culte au temple de Saint-Blaise. Semaine de l'unité de tous les chrétiens
10h30 Pas de messe à l'église de Saint-Blaise

Mardi 17 janvier

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat
09h00 Messe à Saint-Blaise
14h30 Rencontre du MCR Mouvement Chrétien des Retraités à Saint-Blaise, ouverte à tous

Jeudi 19 janvier

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 20 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 21 janvier

09h00 Catéchisme 5^{ème} Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

10h30 Catéchisme 5^{ème} Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

12h00 Baptême de Yann Frossard à Saint-Blaise

Dimanche 22 janvier

09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Célébration pour l'unité des Chrétiens à Saint-Blaise suivie d'un apéritif dans la salle sous l'église



ENTRE-DEUX-LACS

Il a marché parmi nous!

Y a-t-il un «après Noël»? Ou le «temps d'avant» doit-il nécessairement reprendre son cours, tel quel? Si l'évangile est une Bonne Nouvelle (c'est le sens de ce terme en grec) l'événement de la nuit de Noël n'est-il pas appelé à germer dans la réalité concrète et régulière de nos vies? Cette bonne nouvelle, loin d'être une parenthèse ou un simple récit enjolivé, n'est rien de moins que la présence agissante de Dieu au cœur d'un monde qui a en a bien besoin...

Quatre livres bibliques (les évangiles, justement!) nous en parlent. Textes plus ou moins connus, plus ou moins faciles à comprendre, plus ou moins faciles à vivre!

Afin de ne pas refermer la parenthèse de Noël mais, au contraire, de poursuivre la marche, cinq soirées de réflexion ont lieu dans le cadre de la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs. Elles ont pour but de nous aider à entrer dans ces textes magnifiques et fondateurs, et de découvrir quelques clés qui nous permettront de saisir toujours davantage la personne et l'œuvre de Celui qui est au cœur de la foi chrétienne: Jésus de Nazareth!

«**Il a marché parmi nous!**» Soirées animées par le pasteur Frédéric Hammann, les mercredis 25 janvier, 1^{er}, 8, 15 et 22 février, de 20h à 21h30 au Centre paroissial de Cressier. Soyez toutes et tous les bienvenus!

CORNAUX

Calendrier de l'Avent Cornaux, un tout grand BRAVO

Les lumières de Noël se sont éteintes, les thés à la cannelle et les vins chauds ont été très appréciés et un merveilleux souvenir reste dans nos cœurs.

En effet, les lumineuses fenêtres du calendrier de l'Avent dans le village de Cornaux ont permis de chaleureuses rencontres de fin de journée. Les décorations ont été mises en valeur avec beaucoup de goût et d'originalité. L'accueil de certains soirs étaient dignes d'un Apéro Riche de grande société!

Le comité de la SdC remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées dans cette belle aventure et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

Pour nous suivre et voir toutes les photos : sdcornaux.ch

Pour la SDC, UN



Photo: Daniel Michon

LE LANDERON

Noces d'or de Rosa et Pasquale Nesta, toute une vie de bonheur



Ce vendredi 13 janvier est une date importante pour Rosa et Pasquale Nesta, car elle concrétise cinquante ans d'une magnifique vie commune. La naissance de deux enfants (un garçon et une fille) et la venue de quatre petits enfants (tous des garçons) ont comblé ce couple si fusionnel.

Nés dans le village de Caposele (région d'Avellino), ils se connaissent depuis longtemps, le frère de Rosa étant le meilleur ami de Pasquale. Au fil du temps et de fréquents contacts, l'amour pointe son nez et ils se retrouvent régulièrement même si Pasquale vient travailler en Suisse dans les vignes valaisannes. La distance ne compte pas et les contacts ne prêterent en rien leur relation, car Pasquale revient en Italie régulièrement durant les vacances pour leur plus grand bonheur.

Et c'est un 13 janvier 1973 qu'ils s'unissent dans leur village natal pour venir ensuite s'établir tous les deux en Valais à Vétroz.

Pasquale travaille de prime abord dans les vignes, puis en tant que chauffeur de poids lourds. Cette activité professionnelle s'étendant au-delà du Valais, ils choisissent de venir s'établir dans le canton de Neuchâtel et plus spécialement au Landeron. Pasquale occupe ensuite un poste de gestionnaire de vente et cela jusqu'à la retraite et Rosa, quant à elle, travaille dans l'industrie horlogère durant de longues années.

Passionnés de cuisine et de jardinage (ils ont tous les deux la main verte), ils pratiquent volontiers ces activités ensemble. De plus, ouverts d'esprits, ils sont toujours prêts à rendre service en s'impliquant dans la vie locale au niveau des sociétés.

Pasquale est, dans l'âme, un passionné de sport (vélo, natation, marche, ski de fond) et Rosa l'accompagne dans ces activités sportives quand elle le peut, elle qui se passionne aussi pour le bricolage, les plantes et le décor d'intérieur.

Voilà toute une vie épanouie en couple et en famille et, c'est avec beaucoup d'émotion que leurs enfants les remercient pour leur avoir transmis de belles et profondes valeurs dans une vie familiale harmonieuse. Souhaitons-leur encore beaucoup de bonheur et de joie pour l'avenir.

CP



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

SAINT-BLAISE

Coefficient fiscal porté de 66 à 68 points Le référendum est lancé

En raison de la dégradation des finances communales, expliquée notamment par une péjoration de revenu de l'impôt sur les personnes physiques, par 21 voix pour, 4 contre et 3 abstentions, le Conseil général a approuvé une augmentation de deux points du coefficient fiscal à partir de 2023.

L'Entente saint-blaïsoise, avec quelques autres opposants, lance actuellement un référendum pour soumettre au vote du peuple la décision du Conseil général.

Le budget communal de fonctionnement 2023, accepté, le 15 décembre passé par le législatif, présente un déficit de CHF 309'600.00. Il aurait été de l'ordre de CHF 609'600.00 sans le nouvel apport fiscal car un point d'impôt correspond à quelque CHF 150'000.00.

Dans leur grande majorité, les conseillers généraux libéraux-radicaux et socialistes ont accepté l'effort fiscal demandé par la Conseil communal. Il permettra à la Commune de faire face à ses responsabilités, notamment en regard d'importants travaux routiers en perspective imposés par l'Etat aux rues de la Maigroge, Daniel-Dardel et de la RC 5. Une crainte a aussi été émise par le porte-parole du PLR pour le processus de fusion des communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de la Tène. En cas d'aboutissement du référendum, on doit s'attendre à ce que la votation sur le référendum soit fixée au 18 juin 2023. Celle sur la fusion, donc du coefficient fiscal de la nouvelle commune, le 26 novembre 2023. Deux votations sur des coefficients fiscaux qui pourraient diverger!

L'Entente saint-blaïsoise s'est opposée à l'augmentation du coefficient fiscal. Son porte-parole l'a jugé *éthiquement et socialement répréhensible au moment où l'inflation a repris et où les primes des caisses-maladies ont augmenté*. A son regard, les rentrées fiscales diminuent parce que les gens gagnent moins.

L'Entente confirme que la collecte de signatures pour le référendum commence cette semaine. Un tous ménages, muni d'un formulaire de réception de signatures, sera remis dans les boîtes aux lettres de la localité. La Commune de Saint-Blaise compte peu ou prou 2600 électrices et électeurs (2584 en septembre 2022). 10 % de signatures de ces citoyens et citoyennes devront être obtenues et déposées à l'Administration communale au plus tard le 1^{er} février 2023, date de l'échéance du délai référendaire pour que le référendum aboutisse.

CZ

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Les huit montagnes

Drame de Charlotte Vandermeersch,
avec Alessandro Borghi, Luca Marinelli



"Les huit montagnes" c'est l'histoire d'une amitié entre deux hommes, liés depuis l'enfance: Pietro, le garçon de la ville, et Bruno, dernier enfant à vivre dans un village de montagne reculé. Au fil des ans, leurs chemins se séparent. Bruno reste fidèle à sa terre d'origine, à ses hauts sommets, à ses vallées ombragées et à ses torrents, tandis que Pietro parcourt le monde. Malgré tout, il finit toujours par revenir dans les montagnes pour retrouver cette existence rythmée par le silence, la persévérance et la simplicité. Aux côtés de Bruno, il se questionne sur leurs choix de vie. Ville ou campagne? Partir ou rester? Qu'est-ce qui compte vraiment dans la vie?

DI 15 janvier à 17h, MA 17, VE 20 janvier à 20h30
VO st fr/all -10 (14) ans - 2h28 - Italie

Les Banshees d'Inisherin

Drame de Martin McDonagh,
avec Colin Farrell, Brendan Gleeson



Sur Inisherin - une île isolée de la côte ouest de l'Irlande - deux compères de toujours, Padraic et Colm, se retrouvent dans une impasse lorsque Colm décide du jour au lendemain de mettre fin à leur amitié. Abasourdi, Padraic n'accepte pas la situation et tente par tous les moyens de recoller les morceaux, avec le soutien de sa soeur Siobhan et de Dominic, un jeune insulaire perturbé. Mais les efforts répétés de Padraic ne font que renforcer la résolution de son ancien ami et quand Colm finit par poser un ultimatum désespéré, les événements s'enveniment et vont avoir de terribles conséquences.

SA 14, DI 15, ME 18 janvier à 20h30 (VF);
DI 22 janvier à 17h (VO st fr/all)
16 ans - 1h48 - USA

Julia - Le Tourbillon de la Vie

Comédie de Olivier Treiner,
avec Lou de Laâge, Raphaël Personnaz, Isabelle Carré



Paris en 2052. Julia, 80 ans, a eu une vie très bien remplie. A l'occasion de son anniversaire, elle réfléchit aux décisions et aux circonstances qui auraient pu la conduire sur d'autres chemins. De ses 17 ans à aujourd'hui, son existence a été pleine de petits moments décisifs. Chacun a été un carrefour aux conséquences dramatiques. Que serait-il arrivé si elle avait oublié son passeport, choisi un autre rayon au magasin, pris le scooter cette fois-là...? Est-ce que sa vie est une succession de coïncidences et d'accidents ou une route tracée à l'avance?

VE 13, SA 21, DI 22 janvier à 20h30
VF - 10 ans - 2h - France

www.cine2520.ch



CENTRE HOLYS

**PHYSIOTHERAPEUTE
DISPONIBLE**

Prise de RDV : 032 544 67 63
Rue des Bourguillards 7, 2072 St-Blaise
www.centre-holys.ch

*Invitez de nouvelles recettes
dans vos assiettes !*



- Une **centaine de recettes neuchâteloises** de la première édition, ainsi qu'une **cinquantaine de nouvelles inédites**
- Présentation d'une **vingtaine de produits du terroir**
- Préparation d'un **plateau de fromages neuchâtelois**
- **Choix de menus** composés à partir des recettes du livre



Jean-Pierre Berthonneau & Francis Grandjean
Chefs de cuisine

Ouvrage de 360 pages intérieures au format 17×21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm². Couverture (rigide) imprimée en quadrichromie, sur papier Invercote G mat couché une face blanc FSC 280 gm², reliure Wiro.

BULLETIN DE COMMANDE

Je commande _____ exemplaire(s) de l'ouvrage :

Recettes du terroir neuchâtelois – Entre lac et montagnes (Fr. 39.– TTC / + frais de port)

Nom, prénom _____

Adresse _____

Date _____

Signature _____

A renvoyer à : Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case postale 142, CH-2034 Peseux
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à : edition@messeiller.ch

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Restauration du temple de Saint-Blaise

La tour a retrouvé un auvent



L'enlèvement des échafaudages, qui cachaient la tour lors des travaux de conservation du temple, propriété des communes d'Hauterive et de Saint-Blaise, vient d'être enlevé. La première étape a été menée d'avril à fin 2022. Enveloppée dans un échafaudage, la tour, bâtie en 1516, vient de réapparaître complétée par un auvent (photos de gauche du clocher prise septembre 2021 et, de droite, après la réfection, prise en janvier 2023). A la suite d'un nettoyage doux, le jaune-ocre de sa pierre d'Hauterive lui confère désormais la plus belle des élégances.

La présence d'un auvent sur la façade sud du clocher a surpris. Cette protection des intempéries avait été enlevée il y a plus de 150 ans. Le peintre et écrivain Auguste Bachelin la décrivait ainsi dans son roman « Jean-Louis » publié en 1881 :

« L'église élevée sur une terrasse qui domine la route, attire le regard sans le charmer ; un avant-toit soutenu par deux colonnes de bois dis-

simulait sous son ombre les nervures de son portail ogival. Cet avant-toit, aujourd'hui disparu, servait d'abri à la foule féminine à sa sortie du culte ; on pouvait par le soleil et par la pluie, y échanger une salutation qui se terminait souvent en longue causerie. »

Une analyse faite par l'Office du patrimoine et de l'archéologie OPAN a confirmé la présence de deux porches successifs ; le second a été abattu en 1872. On repérait aujourd'hui encore sa trace sur la façade sud de la tour. On s'est, cependant, référé à reproduire la version la plus ancienne, plus légère et plus appropriée, pour reconstruire le nouvel auvent. Il protège désormais le portail du temple remarquablement restauré car il était bien érodé.

Si le renouvellement de la couverture en tuile du clocher, de sa ferblanterie et de sa charpente sont désormais achevés, la rénovation des cloches, de leur mécanisme et de l'horloge n'est pas encore terminée. Enlevé en septembre 2022, le coq frappé par la foudre et la corrosion, sera remplacé par un nouveau volatile forgé par un apprenti dans une entreprise de la région. Le nouveau coq et la croix seront remis au faîte de la flèche dans les prochains mois.

Les travaux vont se poursuivre au cours de cette année par l'assainissement et la restauration des façades du transept et du chœur : conservation de la maçonnerie et travaux de ferblanterie. Quant aux vitraux, certains panneaux déformés devront être déposés et traités en atelier ; chaque panneau sera nettoyé, les verres et les plombs manquants remplacés.

La restauration de l'édifice se terminera probablement en 2025 – 2026 par son raccordement au CAD, le chauffage à distance que le Groupe e s'appête à installer dans le village car les corps de chauffe électriques existants installés en 1949 sont, aujourd'hui, légalement proscrits.

Un groupe de travail, présidé par le conseiller communal Claude Guinand, de Saint-Blaise, dans lequel le conseiller communal Alain Gerber d'Hauterive représente sa commune, s'attache, avec la collaboration de l'architecte Silas Liechti, à rendre toute sa beauté au temple. Bien visible, il frappe par ses heureuses proportions.

Claude Zweiacker